

Exemple de formulaire à utiliser pour les établissements situés hors zones d'alerte maximale

Établissements qui ne sont pas soumis au protocole sanitaire renforcé

A noter : pour ces établissements, un « cahier de rappel » peut être mis en place sous réserve de justifier de la nécessité du dispositif, et de recueillir auprès de chaque client leur consentement à la collecte de leurs données, et à leur éventuelle transmission aux autorités sanitaires.

COVID-19 : vos coordonnées pour faciliter la recherche des « cas contacts »

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous communiquer vos coordonnées pour faciliter la recherche des « cas contacts » dans l'hypothèse où un client de notre établissement serait testé positif à la COVID.

Date et heure d'arrivée¹

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Je consens à la collecte de mes données et à leur transmission, en cas de demande spécifique des autorités sanitaires compétentes dans le cadre de la recherche de « cas contacts ».

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et utilisées uniquement par notre établissement² :

Avec votre accord, vos données seront utilisées pour faciliter la recherche des « cas contacts » par les autorités sanitaires, et ne seront pas réutilisées à d'autres fins. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement.

En cas de contamination de l'un des clients au moment de votre présence, ces informations pourront être communiquées aux autorités sanitaires compétentes (agents des CPAM, de l'assurance maladie et/ou de l'agence régionale de santé), afin de vous contacter et de vous indiquer le protocole sanitaire à suivre.

Vos données seront conservées pendant 14 jours à compter de leur collecte, et seront supprimées à l'issue de ce délai.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité sur vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter³

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

1 A compléter par l'établissement

2 A compléter par l'établissement : identité et coordonnées

3 A compléter par l'établissement : coordonnées téléphoniques, postales ou électroniques pour contacter la personne de votre établissement qui sera chargée de répondre à la demande